



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100881

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2024

ÉDITÉ LE 23/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2007
Forme juridique : SCOP
Capital : DEPUIS LE 12/03/2007
1 200

Raison sociale : ARCOOBAT

114 RUE DE LA FORET
26000 VALENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 49472317400012

Téléphone : 04 75 23 53 45
Portable :

Fax : 04 75 05 38 10

Siret : 494 723 174 00020

Code NACE : 8299Z

Numéro caisse de congés payés : 27 35070

Site Internet : www.arcoop.fr

E-mail : admarcoop@archer.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 33974521z

Responsabilité légale :

CHEVALIER CHRISTOPHE MANDATAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 33974521z

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Plâtrier / Plaquiste)	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/06/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.